

DE LA COMMUNE DE LES GRANDES CHAPELLES

0-0-0-0-0-0-0

Séance du 12 avril 2024

0-0-0-0-0-0

Nombre de membres : L'an deux mille quatre, le douze du mois d'avril à vingt heures trente, le Conseil  
En exercice : 11 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
Présents : 7 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de  
Votants : 9 Monsieur Dominique GAMICHON, Maire.

Date de la convocation :  
30 mars 2024

**Présents** : Mrs Dominique GAMICHON, Francis COLLET, Francis LITWIN, Florian LUTZ, Mmes Céline DALLEMAGNE, Karine MAUVAIS, M. Olivier PETITJEAN

**Absents** : M. Norbert PITIOT, Philippe CRINDAL, Marine ROSSI, Jennifer VAIRELLES

**Pouvoirs** : Philippe CRINDAL à Florian LUTZ et Jennifer VAIRELLES à Karine MAUVAIS

Date d'affichage :  
30 mars 2024

M. Florian LUTZ a été nommé secrétaire.

## Délibération référent compostage de la commune

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est prévu un référent compostage pour la commune.

Monsieur le Maire a proposé à Monsieur PROVIN Jocelyn d'être le référent compostage de la commune ce qu'il a accepté.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte Monsieur PROVIN Jocelyn comme référent compostage de la commune de Les Grandes Chapelles.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le .....  
Et publication ou notification  
Du .....

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme, à LES GRANDES CHAPELLES, le 12 avril 2024  
Le Maire,